

■ **Barben / Augsburg**er Sàrl, à La Chaux-de-Fonds, rue du Collège 82. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 25.11.2002. But: exploitation d'un garage pour la réparation, achat et vente de tous véhicules, machines et engins notamment agricoles, forestiers, de jardinage, de déneigement et de chantier. Capital: CHF 30'000. Associés: Augsburg

er Christophe, de Langnau im Emmental, à La Ferrière, et Barben François, de Spiez, à La Chaux-de-Fonds, chacun d'eux avec une part sociale de CHF 15'000. Gérants: les associés Barben François et Augsburg

er Christophe avec signature individuelle. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce.

Journal no 3247 du 28.11.2002

(00756732 / CH-645.4.096.071-7)